

## Association IFREE

Carrefour de la Canauderie  
Forêt de Chizé  
79360 VILLIERS EN BOIS

Environnement

**COMPTES ANNUELS**  
**au 31 décembre 2009**



---

*Patrick ARBOUIN*  
*Thierry DEVAUTOUR*

Experts-Comptables Diplômés, Commissaires aux Comptes  
Directeurs Associés



146 boulevard Ampère - B.P. 28 - 79180 CHAURAY

Tél. 05.49.17.83.50 - Fax 05.49.17.83.55

E-mail : [chauray@soregor.fr](mailto:chauray@soregor.fr) - [www.soregor.fr](http://www.soregor.fr)

---

## ATTESTATION

---

d'expert comptable

### MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'association Association IFREE pour l'exercice du 1er Janvier 2009 au 31 décembre 2009 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 12 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan :	467 523,63 Euros
- Produits de fonctionnement :	779 931,00 Euros
- Résultat net comptable :	-2 915,54 Euros

Fait à Chauray  
Le 5 mai 2010

Signature de l'expert comptable

Thierry DEVAUTOUR



## BILAN ACTIF

	Brut	Amort./Provis.	Net au 31/12/2009	Net au 31/12/2008
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets, licences, logiciels	14 909,78	14 909,78		263,05
Autres immobilisations incorporelles	42 370,01	42 370,01		1 132,46
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Constructions	22 788,18	22 788,18		
Autres immobilisations corporelles	250 940,90	213 621,87	37 319,03	55 270,64
<b>Immobilisations financières</b>				
Autres titres immobilisés	152,89		152,89	148,30
Autres immobilisations financières	25,00		25,00	25,00
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>331 186,76</b>	<b>293 689,84</b>	<b>37 496,92</b>	<b>56 839,45</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Créances</b>				
Usagers et comptes rattachés	35 407,54	720,00	34 687,54	45 222,35
Autres créances	242 131,71		242 131,71	285 360,07
<b>Disponibilités</b>	<b>150 017,56</b>		<b>150 017,56</b>	<b>166 749,72</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>2 741,09</b>		<b>2 741,09</b>	<b>1 906,53</b>
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>430 297,90</b>	<b>720,00</b>	<b>429 577,90</b>	<b>499 238,67</b>
<b>Comptes de régularisation</b>				
Ecarts de conversion Actif	448,81		448,81	
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>761 933,47</b>	<b>294 409,84</b>	<b>467 523,63</b>	<b>556 078,12</b>

## BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2009	Net au 31/12/2008
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES</b>		
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	550 945,23	548 627,60
Report à nouveau	-343 113,00	-350 216,71
<b>Résultat net comptable de l'exercice</b>	<b>-2 915,54</b>	<b>7 103,71</b>
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES</b>	<b>204 916,69</b>	<b>205 514,60</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	1 066,10	
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>1 066,10</b>	
<b>DETTES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	145 650,14	161 410,47
Dettes fiscales et sociales	35 280,83	41 637,68
Dettes sur immob. et comptes rattachés		2 377,58
Autres dettes	33 225,00	42 400,00
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	47 384,87	102 737,79
<b>TOTAL DETTES (1)</b>	<b>261 540,84</b>	<b>350 563,52</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>467 523,63</b>	<b>556 078,12</b>
(1) Dont à moins d'un an	261 540,84	314 163,52
(1) Dont à plus d'un an		36 400,00

## COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/2009 au 31/12/2009 (12 mois)	Du 01/01/2008 au 31/12/2008 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
<b>Produits de fonctionnement</b>				
Ventes de marchandises	95,00	400,00	-305,00	-76,25
Services financés par les usagers	95 197,20	127 702,94	-32 505,74	-25,45
<b>Autres produits de fonctionnement</b>				
Subventions de fonctionnement	661 755,48	703 469,58	-41 714,10	-5,93
Reprises / Amort. et Provis. transferts de charge	22 883,32	31 931,97	-9 048,65	-28,34
<b>Total des produits de fonctionnement</b>	<b>779 931,00</b>	<b>863 504,49</b>	<b>-83 573,49</b>	<b>-9,68</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>				
Autres achats et charges externes	319 682,17	338 454,40	-18 772,23	-5,55
Impôts, taxes et versements assimilés	37 077,23	39 279,87	-2 202,64	-5,61
Salaires et traitements	346 492,96	355 498,83	-9 005,87	-2,53
Charges sociales	96 958,23	95 829,71	1 128,52	1,18
Dotations aux amortissements sur immobilisation	24 380,98	24 643,85	-262,87	-1,07
Dotations aux provisions sur actif circulant	720,00		720,00	
Autres charges	8 160,00	18 367,52	-10 207,52	-55,57
<b>Total des charges de fonctionnement</b>	<b>833 471,57</b>	<b>872 074,18</b>	<b>-38 602,61</b>	<b>-4,43</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-53 540,57</b>	<b>-8 569,69</b>	<b>-44 970,88</b>	
<b>Produits financiers</b>				
Produits des autres val. mob. et créances de l'ac	4,95	4,76	0,19	3,99
Autres intérêts et produits assimilés	2 876,54	4 058,91	-1 182,37	-29,13
Différences positives de change	0,08		0,08	
<b>Total des produits financiers</b>	<b>2 881,57</b>	<b>4 063,67</b>	<b>-1 182,10</b>	<b>-29,09</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations amortissements et provisions	1 066,10		1 066,10	
Différences négatives de change	7,73		7,73	
<b>Total des charges financières</b>	<b>1 073,83</b>		<b>1 073,83</b>	
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>1 807,74</b>	<b>4 063,67</b>	<b>-2 255,93</b>	<b>-55,51</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>-51 732,83</b>	<b>-4 506,02</b>	<b>-47 226,81</b>	

## COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/2009 au 31/12/2009 (12 mois)	Du 01/01/2008 au 31/12/2008 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>-51 732,83</b>	<b>-4 506,02</b>	<b>-47 226,81</b>	
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	56 318,03	6 783,95	49 534,08	
Reprises sur provisions et transferts de charges		53 000,00	-53 000,00	-100,00
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>56 318,03</b>	<b>59 783,95</b>	<b>-3 465,92</b>	<b>-5,80</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérat.de gestion	6 526,74	47 282,22	-40 755,48	-86,20
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>6 526,74</b>	<b>47 282,22</b>	<b>-40 755,48</b>	<b>-86,20</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>49 791,29</b>	<b>12 501,73</b>	<b>37 289,56</b>	<b>298,28</b>
Impôts sur les bénéfices	974,00	892,00	82,00	9,19
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>839 130,60</b>	<b>927 352,11</b>	<b>-88 221,51</b>	<b>-9,51</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>842 046,14</b>	<b>920 248,40</b>	<b>-78 202,26</b>	<b>-8,50</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-2 915,54</b>	<b>7 103,71</b>	<b>-10 019,25</b>	<b>-141,04</b>

## ANNEXE

---

### ■ INTRODUCTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2009, dont le total est de 467.523,63 Euros et au compte de résultat de l'exercice, dont le total des charges est de 842.046,14 Euros et dégageant un déficit de 2.915,54 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er Janvier 2009 au 31 décembre 2009.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels.

### ■ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

#### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes ont été arrêtés en application des principes comptables du PCG, article 120-1 à 120-4 :

- Image fidèle, comparabilité et continuité de l'activité,
- Régularité, sincérité et importance relative,
- Prudence,
- Permanence des méthodes.

et conformément aux dispositions du plan comptable général tenant compte des spécificités applicables aux associations.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et les méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

#### Valeurs immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement économique a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens selon le mode linéaire.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Les éléments de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

#### Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### Subventions

Les subventions sont enregistrées quand elles ont été notifiées à l'association.

##### 1-Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement affectées à un actif immobilisé renouvelable par l'association sont enregistrées en fonds associatifs. De plus, elles ne font pas l'objet d'un amortissement.

Par convention, et en l'absence de précisions sur les modalités de répartition d'une subvention, elle est comptabilisée en :

- subvention d'investissement pour la partie imputable aux investissements;
- subvention d'exploitation pour la partie imputable aux charges de fonctionnement.



## ANNEXE

---

La variation des subventions d'investissement enregistrées en fonds associatifs est la suivante :

- Solde au début de l'exercice : 548 627.60 euros
- Augmentations : 2 317.63 euros
- Diminutions : 0 euros
- Solde à la fin de l'exercice : 550 945.23 euros

### 2- Subventions d'exploitation

Lorsqu'une subvention d'exploitation inscrite, au cours de l'exercice, au compte de résultat dans les produits n'a pas pu être utilisée en totalité au cours de l'exercice, l'engagement d'emploi pris par l'association envers le tiers extérieur est inscrit en charges sous la rubrique "engagements à réaliser sur subventions attribuées" et au passif du bilan sous la rubrique "fonds dédiés sur subventions de fonctionnement". Les sommes inscrites sous la rubrique "fonds dédiés" sont ensuite reprises au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte "report des ressources non utilisées des exercices antérieurs".

Pour le traitement des subventions d'exploitation accordées sur plusieurs exercices, la partie de la subvention non consommée à la date de clôture de l'exercice est enregistrée en "produits constatés d'avance".

Au 31 décembre 2009, les fonds dédiés s'élèvent à 0 € au bilan.

### 3- Subvention de fonctionnement attribuée par la Région Poitou-Charentes

La subvention de fonctionnement est, depuis l'exercice 2008, une subvention révisable. Pour l'exercice 2009, l'association est financée à hauteur de 95.20% de ces dépenses réelles.

Les modalités de paiement sont les suivantes :

- " - un premier acompte de 80% à la signature de la présente convention,
- le solde égal à 20% de l'aide régionale sur présentation des comptes de l'organisme signés par le Président de l'organisme et destinés au seul ordonnateur."

La totalité de la subvention de fonctionnement a été prise en compte dans les comptes annuels de l'exercice 2009.

### Rémunérations des cadres dirigeants bénévoles et salariés

Les rémunérations versées au trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature s'élèvent à 59 933.03 € pour l'exercice clos le 31/12/2009.

## FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

### Contributions volontaires en nature

Depuis septembre 2006, le Rectorat de l'Académie de Poitiers a ouvert un service éducatif au sein de l'Ifrée à raison de trois heures hebdomadaires réalisées par trois professeurs. Ce service a été opérationnel sur l'exercice 2009.

L'I.U.F.M. de l'Académie de Poitiers a mis à la disposition de l'association un maître de conférence pour y effectuer 50% de son service jusqu'au 31 décembre 2009 :

- Mr Jean Etienne BIDOU

Ces mises à disposition gratuites de personnel sont évaluées à 51 000 € sur l'exercice.

## ANNEXE

---

### **Produits exceptionnels - Agence de l'Eau Adour-Garonne**

L'Agence de l'Eau Adour-Garonne (AEAG) a notifié sur l'exercice des subventions forfaitaires concernant les exercices 2006 à 2009. Les subventions concernant les exercices antérieurs ont été comptabilisées en produits exceptionnels sur exercices antérieurs pour un montant de 55 419.70 €. Aucune provision n'était comptabilisée antérieurement puisque ces produits étaient incertains. Ces produits exceptionnels concernent :

- Les conventions Gérer les Ressources en Eau Ici et Ailleurs (GREIA) pour 23 000 €,
- L'accompagnement Gérer les Ressources en Eau Ici et Ailleurs (GREIA) pour 19 000 €,
- L'action DCE, participation du citoyen à la gestion de l'eau pour 13 419.70 €.

### **Factures non parvenues**

Le ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche a mis à disposition de l'association un instituteur, dans le cadre de la convention n° 03/0093 durant la période allant du 1er septembre 2002 au 31 août 2003. Selon l'article 5 de cette convention, l'association doit, au ministère, le remboursement des sommes correspondant à la rémunération des fonctionnaires mis à disposition. Au 31/12/2007, l'association n'a pas reçu de demande de remboursement de la part du ministère. De ce fait, deux factures non parvenues sont maintenues au bilan :

- exercice 2002 : 15 200 €
- exercice 2003 : 30 400 €

### **Effectifs**

Au 31 décembre 2009 : 11 CDI  
Au 31 décembre 2008 : 12 dont 1 CDD

## ANNEXE

### ■ ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Virement poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Autres postes	65 317,72		8 037,93		57 279,79
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>65 317,72</b>		<b>8 037,93</b>		<b>57 279,79</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Constructions sur sol d'autrui	22 788,18				22 788,18
Installations générales	5 660,64				5 660,64
Matériel de transport	105 808,43		18 603,16		87 205,27
Matériel de bureau et informatique, mobilier	183 370,66	5 033,86	30 329,53		158 074,99
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>317 627,91</b>	<b>5 033,86</b>	<b>48 932,69</b>		<b>273 729,08</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>					
Autres titres	148,30	4,59			152,89
Prêts et autres immobilisations financières	25,00				25,00
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>173,30</b>	<b>4,59</b>			<b>177,89</b>
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS</b>	<b>383 118,93</b>	<b>5 038,45</b>	<b>56 970,62</b>		<b>331 186,76</b>

## ANNEXE

### ■ ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Autres immobilisations incorporelles	63 922,21	1 395,51	8 037,93	57 279,79
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>63 922,21</b>	<b>1 395,51</b>	<b>8 037,93</b>	<b>57 279,79</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Construction sur sol d'autrui	22 788,18			22 788,18
Installations générales	5 396,31	89,60		5 485,91
Matériel de transport	105 808,43		18 603,16	87 205,27
Matériel de bureau, informatique et mobilier	128 364,35	22 895,87	30 329,53	120 930,69
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>262 357,27</b>	<b>22 985,47</b>	<b>48 932,69</b>	<b>236 410,05</b>
<b>TOTAL DES AMORTISSEMENTS</b>	<b>326 279,48</b>	<b>24 380,98</b>	<b>56 970,62</b>	<b>293 689,84</b>

#### Méthodes et durées d'amortissements pratiqués sur les biens neufs :

Poste	Mode d'amortissement	Durée
Autres immobilisations incorporelles :	Consommation temps	de 1 à 4 ans
Construction sur sol d'autrui :	Consommation temps	sur 8 ans
Installations générales :	Consommation temps	sur 5 ans
Matériel de transport :	Consommation temps	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau, informatique et mobilier :	Consommation temps	de 2 à 10 ans

## ANNEXE

### ■ ÉTAT DES PROVISIONS

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
Perte de change		1 066,10		1 066,10
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>1 066,10</b>		<b>1 066,10</b>
<b>PROVISIONS POUR DÉPRECIATION</b>				
Comptes de Tiers		720,00		720,00
<b>PROVISIONS POUR DÉPRECIATION</b>		<b>720,00</b>		<b>720,00</b>
<b>TOTAL DES PROVISIONS</b>		<b>1 786,10</b>		<b>1 786,10</b>
<i>Dont dotations et reprises d'exploitation</i>		720,00		
<i>Dont dotations et reprises financières</i>		1 066,10		

### ■ ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
<b>ÉTAT DES CRÉANCES</b>				
<b>Actif immobilisé</b>				
Autres immobilisations financières	25,00		25,00	
<b>Actif circulant</b>				
Usagers douteux ou litigieux	720,00	720,00		
Autres créances usagers	34 687,54	34 687,54		
Etat et collect. publi. - Autr. imp. taxes vers. assim.	18,00	18,00		
Etat et collectivité publique - Divers	215 667,55	215 667,55		
Débiteurs divers	26 446,16	26 446,16		
Charges constatées d'avance	2 741,09	2 741,09		
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>	<b>280 305,34</b>	<b>280 280,34</b>	<b>25,00</b>	
	Montant brut	A 1 an au plus	A + 1 an, 5 ans au +	A plus de 5 ans
<b>ÉTAT DES DETTES</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	145 650,14	145 650,14		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	32 879,83	32 879,83		
Etat et autr. collect. publi. - Impôt sur les bénéfices	974,00	974,00		
Etat et autr. collect. publi. - Autr. imp. taxes vers. ass.	1 427,00	1 427,00		
Autres dettes	33 225,00	33 225,00		
Produits constatés d'avance	47 384,87	47 384,87		
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>261 540,84</b>	<b>261 540,84</b>		

## ANNEXE

---

### ■ PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Autres créances	25 973,76
Disponibilités	2 876,54
<b>TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR</b>	<b>28 850,30</b>

### ■ CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 907,54
Dettes fiscales et sociales	8 782,90
Autres dettes	400,00
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>65 090,44</b>

### ■ CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montant
<b>Charges constatées d'avance</b>	
Charges d'exploitation	2 741,09
<b>TOTAL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	<b>2 741,09</b>
<b>Produits constatés d'avance</b>	
Produits d'exploitation	47 384,87
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>47 384,87</b>

## ANNEXE

### ■ VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds associatifs sans droit de reprise	548 627,60	2 317,63		550 945,23
Report à nouveau	-350 216,71	7 103,71		-343 113,00
Résultat de l'exercice	7 103,71	-2 915,54	7 103,71	-2 915,54
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>198 410,89</b>	<b>9 421,34</b>		<b>207 832,23</b>
<b>VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>205 514,60</b>	<b>6 505,80</b>	<b>7 103,71</b>	<b>204 916,69</b>

### ■ AFFECTATIONS DE L'EXCEDENT DISPONIBLE DEFINITIVEMENT ACQUIS

#### Origines

Excédent comptable définitivement acquis

Report à nouveau antérieur

Prélèvement sur les réserv. dont repris. de fonds antérieurement affect. à un proj. asso

#### Affectations

Report à nouveau

7 103,71

Réserves

Fonds associatif sans droit de reprise

Expertise comptable  
Commissariat aux comptes  
Social  
Fiscal  
Gestion  
Formation  
Conseil

Page n° 1

# ASSOCIATION INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE EN EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT EN POITOU-CHARENTES DITE « IFREE »

Siège Social : Centre de Chizé  
79360 VILLIERS EN BOIS

N° SIRET : 407 706 308 00019  
CODE NAF : 8559A

**Associés Poitiers**

Anne David  
Jean-Paul Deranlot  
Frank Fortin  
Marielle Gargouil  
Christine Janet  
Nicolas Jarry  
Dominique Jourde  
Jean-Paul Moinard  
Philippe Renouf

**Associés autres sites**

François-Xavier Andraut  
Pascal Angeloni  
Jean-Luc Bardet  
Pascal Da Costa  
Philippe Germon  
Alain Grippon  
Frédéric Mielcarek  
Sylvie Raby  
Didier Savattier

**Associé service social**

Jean-Michel Benoît



## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009



Aux Membres de l'Assemblée Générale,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- ◆ le contrôle des comptes annuels de l'association IFREE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ◆ la justification de nos appréciations ;
- ◆ les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

.../...

● Poitiers  
16 rue du Pré Médard - BP 25  
86281 Saint-Benoît Cedex  
Tél. : 05 49 88 83 81  
Fax : 05 49 55 13 11

[www.duo-solutions.fr](http://www.duo-solutions.fr)

DUO SOLUTIONS AUDIT  
SARL AU CAPITAL DE 1 000 000 EUROS  
388 794 141 RCS POITIERS  
CODE NAF 6920 Z  
TYA FR 18 388 794 141 00035



---

.../...

## **I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous nous sommes attachés plus particulièrement à contrôler :

- les procédures en place au sein de votre association au niveau des fonctions clés : trésorerie, paie, engagements des dépenses ;
- la correcte comptabilisation des subventions de fonctionnement général et des principales subventions finançant vos actions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

.../...

.../...

### III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Poitiers,  
le 4 juin 2010

Pour la SARL DUO SOLUTIONS AUDIT,

  
**Jean-Paul DERANLOT,**  
*Commissaire aux comptes*

Expertise comptable  
Commissariat aux comptes  
Social  
Fiscal  
Gestion  
Formation  
Conseil

## ASSOCIATION INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE EN EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT EN POITOU-CHARENTES DITE « IFREE »

Siège Social : Centre de Chizé  
79360 VILLIERS EN BOIS

N° SIRET : 407 706 308 00019  
CODE NAF : 8559A

### Associés Poitiers

Anne David  
Jean-Paul Deranlot  
Franck Fortin  
Marielle Gargouil  
Christine Janet  
Nicolas Jarry  
Dominique Jourde  
Jean-Paul Moinard  
Philippe Renouf

### Associés autres sites

François-Xavier Andrault  
Pascal Angeloni  
Jean-Luc Bardet  
Pascal Da Costa  
Philippe Germon  
Alain Grippon  
Frédéric Mielcarek  
Sylvie Raby  
Didier Savattier

### Associé service social

Jean-Michel Benoît

## RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées, conclues au cours de l'exercice.

En application de l'article R. 612-7 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions prévues à l'article L. 612-5 du Code de Commerce et conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

● **Poitiers**  
16 rue du Pré Médard - BP 25  
86281 Saint-Benoît Cedex  
Tél. : 05 49 88 83 81  
Fax : 05 49 55 13 11  
[www.duo-solutions.fr](http://www.duo-solutions.fr)

DUO SOLUTIONS AUDIT  
SARL AU CAPITAL DE 1 000 000 EUROS  
388 794 141 RCS POITIERS  
CODENAF 6920 Z  
TVA FR. 18 388 794 141 00035

.../...

.../...

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Voir annexe A

Par ailleurs nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Voir annexe B

Fait à Poitiers,  
le 4 juin 2010

**Pour la SARL DUO SOLUTIONS AUDIT,**

  
**Jean-Paul DERANLOT,**  
*Commissaire aux comptes*

**TABEAU DES CONVENTIONS REGLEMENTEES**  
**Conventions conclues au cours de l'exercice 2009**  
**(ANNEXE A)**

Membres	Membre	N° convention	Objet convention	Montant	Date	Produit	Charge	Pièce	Montant versé	Observations
ADÈME	Membre titulaire 1er collège	08/DEME-133	Emplois environnement	25 000,00 €	21/07/09	18 411,23 €			10 000,00 €	Ajust. 2009 : 6 588,77 €
Conseil Général 79	Membre titulaire 2ème collège	Convention	Programme actions 2009	20 000,00 €	28/04/09	20 000,00 €			20 000,00 €	
Conseil Général 79	Membre titulaire 2ème collège	Convention 14119	Des nichoirs dans la plaine	5 000,00 €	25/05/09	5 000,00 €			5 000,00 €	
Conseil Régional	Membre titulaire 1er collège	2009/FPC-DE-2	Fonctionnement 2009	248 000,00 €	23/01/09	248 000,00 €			198 400,00 €	Solde sur présentation des comptes 2009
Conseil Régional	Membre titulaire 1er collège	2009/FPC-DE-21	Programme actions 2009	212 000,00 €	02/04/09	183 192,63 €			169 600,00 €	Ajust. 2009 : 28 807,48 €
DIREN	Membre titulaire 1er collège	ALD/21/217	Programme actions 2009	45 000,00 €	10/07/09	45 000,00 €			45 000,00 €	
GRAINE POITOU-CHARENTES	Membre titulaire 1er collège	Facture	Fournitures diverses	42,00 €	11/12/09		42,00 €	200902031	42,00 €	
GRAINE POITOU-CHARENTES	Membre titulaire 1er collège	Facture	Formation en EE	4 683,17 €	25/11/09		4 683,17 €	220911071-072		régille 01/03/2010
GRAINE POITOU-CHARENTES	Membre titulaire 1er collège	Facture	Directive cadre sur l'eau	2 100,00 €	22/12/09		2 100,00 €	200912087		régille 01/03/2010
GRAINE POITOU-CHARENTES	Membre titulaire 1er collège	Facture	Formation formateurs en EE	1 448,77 €	13/05/09		1 448,77 €	200905008	1 348,77 €	régille 01/03/2010
GRAINE POITOU-CHARENTES	Membre titulaire 1er collège	Convention partenariat	Gérer la ressource en eau	7 905,00 €	22/12/09		7 905,00 €	200912054		régille 01/03/2010
GRAINE POITOU-CHARENTES	Membre titulaire 1er collège	Convention partenariat	Groupe accompagnateurs DD	9 800,00 €	14/12/09		9 800,00 €	200912045		régille 01/03/2010
GRAINE POITOU-CHARENTES	Membre titulaire 1er collège	Facture	Loyer centre documentaire	1 711,02 €	23/10/09		1 711,02 €	200910037	1 711,02 €	régille 02/03/2010
IUFM Poitou-Charentes	Membre titulaire 1er collège	Facture	Transfert de charges séminaire national	268,00 €	15/11/08	268,00 €		F0911055		régille 01/03/2010
IUFM Poitou-Charentes	Membre titulaire 1er collège	Convention cadre	Mise à disposition chercheur							
RECTORAT	Membre titulaire 1er collège	Convention cadre	Formations à l'offre + service éducatif	3 000,00 €	12/07/06				3 000,00 €	
RECTORAT	Membre titulaire 1er collège	Facture	Gérer la ressource en eau	3 000,00 €	31/03/09			F0903021		
RECTORAT	Membre titulaire 1er collège	Facture	Transfert de charges séminaire national	1 014,00 €	27/11/09			F0911038	1 014,00 €	

**TABLEAU DES CONVENTIONS REGLEMENTEES**  
Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs  
(ANNEXE B)

Membres	Membre	N° convention	Objet convention	Montant	Date	Produit	Charge	Pièce	Montant versé	Observations
ADEME	Membre titulaire 1er collège	0839/20162	Territoires environnement emplois	20 000,00 €	03/09/08				17 000,00 €	régit le 27/04/2009
Conseil Général 79	Membre titulaire 2ème collège	Convention	Programme actions 2008	20 000,00 €	10/03/08				10 000,00 €	régit le 08/10/2009
Conseil Régional	Membre titulaire 1er collège	2008/RPC-DE-12	Fonctionnement 2008	241 000,00 €	27/03/08				48 200,00 €	régit le 31/07/2009
Conseil Régional	Membre titulaire 1er collège	2008/RPC-DE-21	Programme actions 2008	214 500,00 €	27/03/08				697,56 €	régit le 31/10/09 ajust. 2008 : 42 202,44 €
GRAINE POITOU-CHARENTES	Membre titulaire 1er collège	Facture	Formation en EE	2 572,28 €	04/08/08			200806003	1 020,88 €	régit le 17/02/2009
GRAINE POITOU-CHARENTES	Membre titulaire 1er collège	Facture	Directive cadre sur l'eau	1 750,00 €	17/12/08			200812055	1 750,00 €	régit le 19/03/2009
GRAINE POITOU-CHARENTES	Membre titulaire 1er collège	Facture	Formation formateurs en EE	1 401,55 €	17/12/08			200812056-067	1 401,55 €	régit le 17/02/2009
GRAINE POITOU-CHARENTES	Membre titulaire 1er collège	Convention partenariat	Gérer la ressource en eau	14 105,00 €	31/12/08			200812074-075-076-077	14 105,00 €	régit le 27/02/2009
GRAINE POITOU-CHARENTES	Membre titulaire 1er collège	Convention partenariat	Séminaire national en EE	10 000,00 €	26/11/08			200811049	10 000,00 €	régit le 02/02/2009
GRAINE POITOU-CHARENTES	Membre titulaire 1er collège	Facture	Sous-traitance local 79	9 227,25 €	01/12/08			200812008	9 227,25 €	régit le 17/02/2009
GRAINE POITOU-CHARENTES	Membre titulaire 1er collège	Convention partenariat	Groupe accompagnateurs DD	2 800,00 €	11/12/08			200812036	2 800,00 €	régit le 02/02/2009
GRAINE POITOU-CHARENTES	Membre titulaire 1er collège	Facture	Loyer centre documentaire	1 711,02 €	26/12/08			200812054	1 711,02 €	régit le 17/02/2009
RECTORAT	Membre titulaire 1er collège	Facture	Séminaire national en EE	3 000,00 €	01/12/08			F0812001	3 000,00 €	régit le 03/02/2009